

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail

ARRÊTÉ MODIFICATIF

portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel d'accès au grade de contrôleur du travail hors classe au titre de l'année 2017

La ministre du travail,

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 10 avril 2015 fixant les règles d'organisation générale et la nature des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de contrôleur du travail hors classe,

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 20 avril 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de l'examen professionnel d'accès au grade de contrôleur du travail hors classe,

Vu l'arrêté du 27 avril 2017 portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel d'accès au grade de contrôleur du travail hors classe au titre de l'année 2017,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 27 avril 2017 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 1^{er} - Sont nommés en qualité de membres du jury de l'examen professionnel d'accès au grade de contrôleur du travail hors classe ouvert au titre de l'année 2017 :

Monsieur Guillaume SCHNAPPER

Directeur du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle Aquitaine, Président du jury ;

Monsieur Eric BARBANSON

Inspecteur du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté, unité départementale du Doubs ;

Monsieur Pascal DESILLE-LEGEAY

Directeur du travail adjoint à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle Aquitaine, unité départementale du Lot-et-Garonne ;

Madame Anne GARRIGUES

Attachée principale d'administration de l'Etat à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie ;

Madame Nadège LENOIR

Inspectrice du travail à la direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail et de
l'emploi d'Ile-de-France, unité départementale du Val
d'Oise.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, cette fonction sera assurée par M. Pascal DESILLE-
LEGEAY. »

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **29 MAI 2017**


Le Chef du bureau du recrutement

Arnaud SCOLAN